

EN DIRECT

WEBINAIRES FORMATION PID



Pneumopathies Interstitielles Diffuses chez l'adulte et l'enfant



25 NOV et 11 DÉC

de 17h à 21h00

Coordonnateur Pr Vincent COTTIN



OrphaLung
Centre de Référence
Maladies Pulmonaires Rares

RespiFil

FILIÈRE
MALADIES
RESPIRATOIRES
RARES

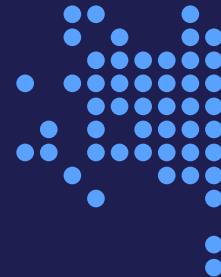


SPLF
Société de Pneumologie
de Langue Française



25 NOVEMBRE

Pneumopathies Interstitielles Diffuses
chez l'adulte et l'enfant



Conçu par



OrphaLung
Centre de Référence
Maladies Pulmonaires Rares

RespiFil

FILIÈRE
MALADIES
RESPIRATOIRES
RARES



Modération : C. Chenivesse (Lille), P. Bonniaud (Dijon)

17h00 - 17h05		Introduction	V. Cottin, Lyon
17h05 - 17h20		Les attentes des patients	J. M. Fourrier, Association FPF
17h20 - 17h45		Organisation de la prise en charge des maladies respiratoires rares à l'heure de RespiFil	V. Cottin, Lyon
17h45 - 18h10		Actualités sur les essais sur la fibrose pulmonaire	V. Cottin, Lyon
18h10 - 18h35		Comment je traite la dyspnée et la toux au cours d'une fibrose	L. Wemeau, Lille
18h35 - 18h50		Pollution et fibrose pulmonaire : que dire aux patients ?	L. Sesé, Bobigny

PAUSE

Modération : M. Reynaud-Gaubert (Marseille), B. Crestani (Paris)

19h10-19h35		Sarcoïdose à haut risque : du concept à la prise en charge	F. Jeny, Bobigny
19h35-19h50		Syndrome d'IgG4 pour le pneumologue	S. Marchand-Adam, Tours
19h50 - 20h05		PID de l'enfant devenu adulte : ce que le pneumologue doit savoir	R. Epaud, Créteil
20h05 - 20h20		Fibrose inclassable	P. Bonniaud, Dijon
20h20-20h35		Transplantation pulmonaire au cours des PID : jusqu'à quel âge ? mono versus bi ?	B. Coiffard, Marseille
20h35 - 20h55		Quiz	M. Reynaud-Gaubert, Marseille B. Crestani, Paris



11 DÉCEMBRE

Pneumopathies Interstitielles Diffuses
chez l'adulte et l'enfant



Conçu par



Orphalung
Centre de Référence
Maladies Pulmonaires Rares

RespiFil

FILIÈRE
MALADIES
RESPRATOIRES
RARES



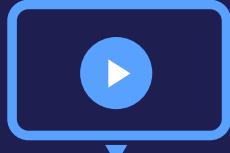
Modération : J. Cadranel (Paris), D. Israel-Biet (Paris)

17h00 - 17h15	DIP et RBILD	R. Borie, Paris
17h15 - 17h30	Pneumopathie interstitielle avec manifestations auto-immunes	K. Ahmad, Lyon
17h30 - 17h45	Comment je traite la pneumopathie organisée cryptogénique	R. Lazor, Lausanne
17h45 - 18h05	Hypertension pulmonaire au cours des malades pulmonaires rares (hors fibrose)	D. Montani, Paris
18h05-18h20	ASMD	G. Prevot, Toulouse

PAUSE

Modération : S. Hirschi (Strasbourg), H. Nunes (Bobigny)

18h40-19h05	Protéinose alvéolaire pulmo-naire autoimmune	S. Jouneau, Rennes
19h05-19h30	VEXAS et maladies autoinflammatoires pour le pneumologue	R. Borie, Paris
19h30 - 19h45	Faire le diagnostic de maladie de dépôts de chaines légères	F. Lestelle, Lyon
19h45 - 20h00	Comment je prends en charge l'histiocytose pulmonaire langerhansienne	G. Lorillon, Paris
20h00 - 20h20	Quiz	S. Hirschi, Strasbourg H. Nunes (Bobigny)



Pneumopathies Interstitielles Diffuses chez l'adulte et l'enfant

Conçu par



OrphalLung
Centre de Référence
Maladies Pulmonaires Rares

RespiFil

FILIÈRE
MALADIES
RESPRATOIRES
RARES



VALIDATION DPC 2025

Référence N° **40002525075**

Dates : mardi 25 novembre de 17h à 20h55 et le jeudi 11 décembre de 17h à 20h20

Durée totale du programme DPC : 7 heures

Lieu : classe virtuelle (Zoom)

Publics concernés : pneumologues

Les étapes à réaliser impérativement pour valider votre inscription :

* Si vous êtes libéral : (montant de l'indemnisation : 45€/heure de DPC)

1 - se connecter à son profil sur www.agencedpc.fr ;

2 - s'inscrire au programme sélectionné :

- * cliquer sur « Recherche action » dans la bande latérale gauche orange ;

- * saisir la référence du programme ANDPC : **40002525075** puis cliquer sur « Rechercher » ;

- le titre du programme est : Pneumopathies interstitielles diffuses (enfant/adulte) ;

- * cliquer ensuite sur « détail action DPC » / Liste session (en haut à droite) ;

- * choisir la session **25.001** puis cliquer sur « s'inscrire » .

* Si vous êtes hospitalier :

1 - envoyer un mail de demande d'inscription à pneumodpc@gmail.com mentionnant le numéro du programme souhaité. Vous recevrez par retour de mail votre convention ;

2 - effectuer votre demande de prise en charge auprès du service des affaires médicales de votre établissement et leur faire compléter et signer la convention individuelle de prise en charge des frais de formation DPC ;

3- après accord de votre établissement, renvoyer la convention complétée et signée par mail à pneumodpc@gmail.com - Voilà vous êtes inscrit !

Validez votre DPC 2025 avec RespiFil



PNEUMODPC



N° 4000

Organisme agréé par l'Agence nationale du DPC

Retrouvez toute l'offre du DPC sur www.mondpc.fr